

République Française
 Département Haute-Marne
 Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 février 2019

Référence
2019-10

Objet de la délibération
Projet d'animation Bistrot de Pays 2019 annule et remplace délibération N° 2018-21

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	23

Date de la convocation
05/02/2019

Vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2019 et le 11 février à 18 heures 30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

PRESENTS : Jacky BOICHOT, Pierre BRIZION, Patrice CLOSS, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphane EMERAUX, Jacky GILLET, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Nicole PENSEE, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Patrick VIARD.

PROCURATIONS : Marie-France JOFFROY à Pierre BRIZION, Bernadette RETOURNARD à Christine GUILLEMY, Jonathan HASSELVANDER à Bernard GUY et Jean-Marie WATREMETZ à Stéphane MARTINELLI

EXCUSES : Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Didier COGNON, Marie- Jonathan HASSELVANDER, Martine HENRISSAT, France JOFFROY, Marie-Claude LAVOCAT, Denis MAILLOT, Laurent MARRAS, Anne-Marie NEDELEC, Bernadette RETOURNARD, Françoise TRELAT VALLON, Mariette VOILLOT, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

A été nommé secrétaire : Jean-Yves ROY

Projet d'animation Bistrot de Pays 2019 annule et remplace délibération N° 2018-21

VU les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

CONSIDERANT l'alinéa 4 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que l'une des missions du Pays de Chaumont est « d'animer et promouvoir des marques territoriales de type « Petites Cités de Caractère » ou « Bistrots de Pays »

CONSIDERANT l'accord d'utilisation et de distribution de la marque Bistrots de Pays® du 1^{er} octobre 2013

CONSIDERANT le projet d'animation 2019 des Bistrots de Pays « Cultur'O'Bistrot » qui comprendra des animations culturelles (« Les goûters de l'Histoire » avec les frères Petitpierre et « Le mets des mots » de la compagnie Thearto) ainsi que des actions de communication et de promotion (réalisation de goodies, encarts publicitaires...) et l'élargissement du réseau,

CONSIDERANT que le budget prévisionnel a été voté en comité syndical du 19 décembre 2018, mais que depuis

de nouveaux devis sont venus préciser les dépenses.

SUR PROPOSITION du Président, de valider ce nouveau plan de financement qui annule et remplace celui voté lors du comité syndical du 19 décembre 2018 :

DEPENSES		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	Montant HT	FINANCEURS	Montant (€)	%
Animations	7 500 €	Région	2 000 €	16 %
Communication	4 000 €	LEADER	8 000 €	64 %
Audits qualité	1 000 €	SMPC	2 500 €	20 %
	12 500 €		12 500 €	100 %

APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0)

- 1° D'approuver le projet et le plan de financement
- 2° D'autoriser le Président à solliciter les subventions

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le président,

~~Stéphane MARTINELLI~~

~~Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.~~

